

Négociations salaires

La dernière séance de négociation sur les salaires au niveau du groupe a eu lieu mardi 15.

Faisant suite aux revendications de la CFE-CGC, la Direction propose finalement un budget global AG + AI de 2%, à comparer aux 1,5% qui nous étaient proposés en début de négociation. Pour rappel, ces budgets étaient de 1,2% en 2017 et 1,5% en 2018.

Pour les non-cadres et les cadres non-optants, la répartition proposée est de 1,1% d'augmentations générales et un budget d'augmentation individuelle de 0,9%. Pour les cadres optants, nous obtenons finalement le maintien de 0,2% d'AG pour les classes 5, et un budget d'AI de 1,8%, et 2% de budget d'AI pour les classes 6 et 7.

La Direction proposait une revalorisation des montants-cibles des variables sur la base de 1,8%, nous obtenons en séance une revalorisation de 2%. Les planchers de rémunération des classes sont augmenté de 0,6%.

Nous avons rappelé nos demandes de revalorisation de l'abondement sur le PERCO et de mise en place d'un abondement sur le Shareplan. Nous demandons également la revalorisation du montant des CESU abondés par l'entreprise.

Avec un taux de 2% et une inflation sur l'année de 1,4%, AXA se situe sur le podium des compagnies d'assurance.

L'accord Groupe servira de base pour les négociations au sein de DA.

En ce qui concerne la prime « Macron », la Direction a fait le choix de ne la verser qu'aux salariés dont le salaire est inférieur à 35.000 €. Elle sera dégressive de 1.000 € pour les salaires inférieurs à 32.000 € à 250 € pour les salaires jusqu'à 35.000 €.

C'est un choix unilatéral de la Direction que nous contestons, car l'attente était grande, et le nombre de salariés exclus est très important. Le Groupe AXA a les moyens de faire mieux. Lors des négociations au sein de DA, nous demanderons à la Direction d'améliorer sa proposition.

Connaissez-vous Le Comité Européen de Groupe ?

Connaissez-vous le Comité Européen de Groupe AXA ?

Stéphanie Chollet et Michel Fournier ont participé, du 20 au 23 novembre, à la réunion du Comité Européen AXA qui s'est tenue à Matignon, au siège du groupe AXA. Le Comité Européen regroupe des délégués représentant les entreprises du Groupe AXA en Europe (Allemagne, Belgique, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Suisse, Tchéquie).

Nous vous proposons une interview de Hedi Ben Sedrine, le secrétaire du Comité Européen.



Hedi Ben Sedrine

Stéphanie : Hedi, en quelques mots, peux-tu nous dire ce qu'est le Comité Européen, quel est son rôle, comment il fonctionne.

Hedi Ben Sedrine : Le Comité Européen est une instance de représentants du personnel au niveau Européen d'AXA. La création de ce comité a été prévue par une directive de la commission Européenne. Le groupe AXA a anticipé sa constitution avant sa transposition en France en 1996. Son rôle principal est de partager des informations avec les représentants du personnel au niveau Européen.



Comité Européen de Groupe

A ce titre, il ne peut pas se substituer aux représentations du personnel locales, pour des sujets purement nationaux. Il est constitué de 50 membres titulaires (et autant de suppléants). Il se réunit 2 fois par an au cours de séances plénières présidée par Thomas BUBERL. Au sein de ces 50 membres, 10 sont élus au secrétariat. Le bureau, constitué des membres du secrétariat et des représentants de la Direction, se réunit 7 fois par an, dont 6 fois le plus souvent au siège du Groupe et une fois dans un autre pays Européen où se déroulera également la réunion plénière de juin. J'en suis l'actuel secrétaire pour un mandat de 4 ans, durée commune aux mandats de tous les membres du CEG.



Michel : d'autres entreprises ont aussi des Comités Européens. Comment se positionne celui d'AXA ?

Hedi Ben Sedrine : Bien qu'il n'y ait pas de vrai benchmarking au niveau des CEG en Europe, le nôtre est très renommé.

Ceci est dû aux moyens qui lui sont alloués, à travers l'accord qui l'a mis en place d'une part, et à son mode de fonctionnement de l'autre. Le développement de notre comité et les interventions de ses différents responsables et représentants a fait que ces derniers sont souvent invités lors des formations, séminaires, etc... à travers l'Europe.

La communication fait aussi partie de ses points forts.

Stéphanie : A l'échelon de chaque entité du Groupe AXA, le Comité Européen n'est pas connu. Peux-tu nous dire où les collaborateurs peuvent trouver toutes les actualités ?

Hedi Ben Sedrine : Le CEG d'AXA a une visibilité forte, par rapport aux comités d'autres grands groupes de taille équivalente. Il possède un site internet indépendant (www.cegaxa.eu) ainsi qu'un compte twitter (@AXA_EWC) très actif pendant les réunions. J'invite d'ailleurs tout salarié d'AXA à s'abonner à ce compte twitter et à consulter régulièrement l'actualité du CEG sur le site internet.

Même si les sujets traités peuvent paraître un peu lointains aux salariés, et c'est bien compréhensible, il est toujours intéressant de pouvoir voir comment chacun est représenté à chaque échelon du groupe (au niveau de l'entreprise avec les CSE, national avec le CGF pour la France, et le CEG au niveau Européen).

Michel : j'imagine qu'un des sujets de préoccupations est la sortie annoncée du Royaume-Uni de l'Union Européenne ?

Hedi Ben Sedrine : Bien entendu. Nous œuvrons depuis des mois pour conserver nos collègues Britanniques au sein du CEG, quel que soit le résultat ou les conséquences du Brexit. D'autres Comités Européens se sont positionnés fermement sur ce sujet. Au niveau d'AXA, l'intention de la Direction serait de conserver la délégation britannique, mais la Direction ne veut pas s'avancer sur les modalités tant que le Brexit n'a pas pris forme (jusqu'à présent, en effet, personne ne peut savoir ce qu'il va se passer fin mars 2019).

Merci Hedi pour ces informations.

Nous avons pu constater pendant ces quelques jours que le Comité Européen est une énorme organisation, en particulier quand on voit le nombre d'interprètes qui assistent les élus pendant les séances.

